

# **Revue de presse**

## **Réduction des déchets dangereux**



**Sampigny**

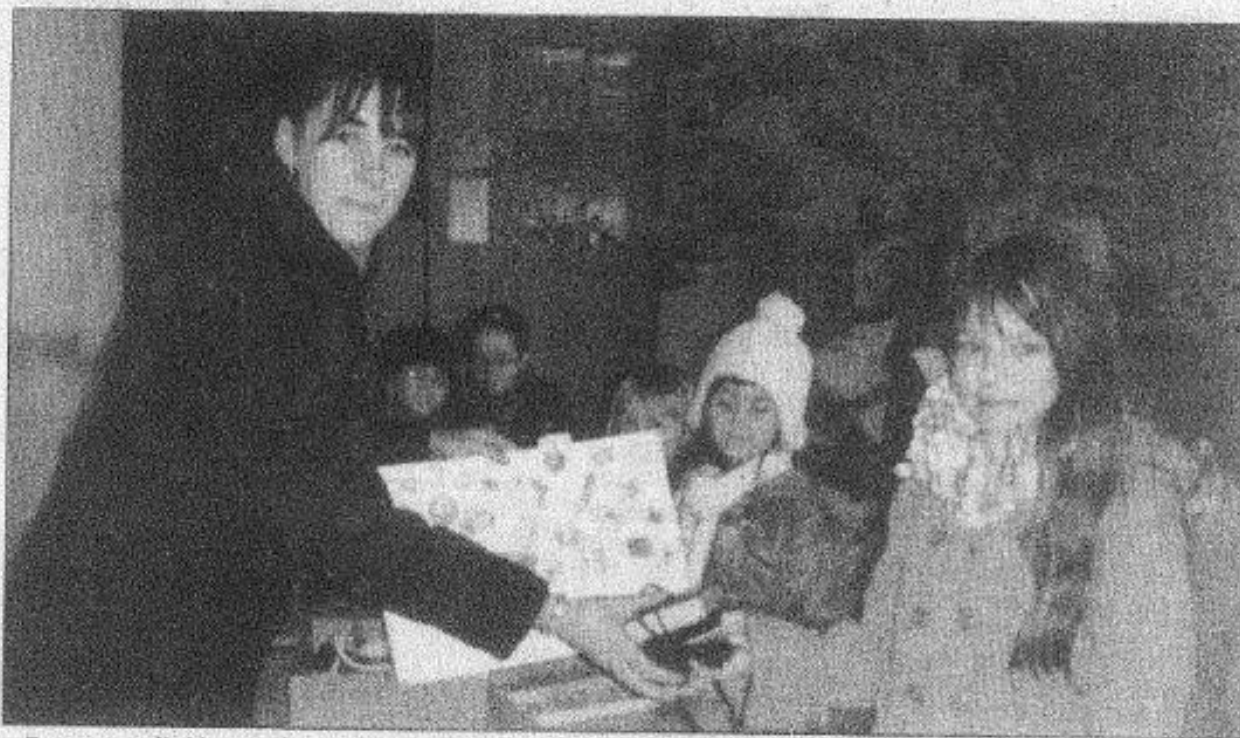
## Les élèves à l'école du recyclage

Dans le cadre de la semaine européenne de la réduction des déchets, Lucie Redureau-Buchowski, ambassadrice du tri à la Codecom du Sammiellois, a passé une journée à l'école du Pont-des-Arts. Elle a expliqué aux élèves des classes du CP au CM2 ce qu'était un déchet d'équipement électrique ou électronique et plus spécifiquement les petits appareils ménagers qu'ils ont ensuite apportés le jour de la collecte.

Egalement animatrice du programme local de prévention des déchets, elle intervient pour une prévention qualitative avec une réduction de la nocivité et quantitative afin de diminuer le volume et le poids des déchets produits sur le territoire.

Durant cette semaine, Lucie s'est rendue quotidiennement à l'école de Lacroix-sur-Meuse pour peser les restes alimentaires divisés en trois catégories : ceux qui sont compostables, ceux à mettre au tri sélectif et les derniers aux ordures ménagères. De plus, elle mène une animation sur le compostage avec Angeline Robert, professeur de SVT, à l'intention des élèves de 6e du collège des Avrils à Saint-Mihiel.

En outre, la Codecom du Sammiellois recherche des personnes volontaires pour être initiées aux techniques de compostage et de paillage. La formation sera menée par des enseignants reconnus dans le domaine des techniques de jardinage au naturel.



■ Romane sait désormais comment se débarrasser des appareils électriques hors d'usage.

**Chauvencourt**

# Les déchets infectieux désormais en déchetterie

Le gisement annuel des déchets d'activités de soin à risque infectieux (Dasri) est estimé à 170.000 tonnes, en 2012, près de 157.649 tonnes ont été traitées dans les 69 installations en fonctionnement en France, précise un bilan publié en juin par l'Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie (Ademe).

Un chiffre qui reste toutefois approximatif en raison des différents gisements (établissements de santé, professions libérales, laboratoires de biologie médicale, patients en auto traitement) et l'impossibilité de décompter les matériels de soin produits hors de Fran-

ce et utilisés sur le territoire français. Il incombe cependant au producteur ou au détenteur de ces déchets de prendre en charge leur traitement, qui est très encadré, tant pour des raisons sanitaires qu'environnementales.

Aussi, pour contribuer à la traçabilité et au respect de la réglementation en vigueur du Code de Santé publique, les patients en auto traitement, tels les diabétiques insulino-dépendants, peuvent déposer leurs déchets d'activités de soins à risques infectieux à la déchetterie. La Codecom du sammiellois vient d'intégrer le réseau de collecte de



■ Les déchets d'activités de soins à risque infectieux (dasri) sont désormais collectés à la déchetterie.

ces déchets en entrant dans le réseau de récupération développé dans le cadre

d'une filière à responsabilité élargie des producteurs et administrée par l'éco-or-

ganisme Dastri. Une nouvelle prestation totalement gratuite pour le contribuable puisque son coût de collecte et de traitement est intégralement pris en charge par Dastri. Unique contrainte imposée pour déposer vos déchets d'activités de soin à risque infectieux, les regrouper dans des boîtes à aiguilles spécifiques distribuées gratuitement par les pharmacies. Ce service s'adresse donc exclusivement aux patients en auto traitement alors que pour ceux qui auraient adhéré à ce réseau de collecte, les professionnels de santé doivent continuer à utiliser leur propre filière de collecte de traitement de Dastri.